

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 30 JUIN 2017 à 19 H 00

L'an deux mille dix-sept le vendredi 30 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BILLARD Jean, Maire de TAVERS.

ETAIENT PRESENTS : Mme Chardon, Lavot, Guilbaud, Lastecouères, Bouvet, Georges. M. Elie, Rossignol, Marceau, Antoine, Silvestre, Poirier, Terlain

ABSENT EXCUSE : Mme Minier-Gaucher

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Elie

La séance ouverte, il est donné lecture du compte-rendu de la réunion précédente, celui-ci est adopté et les conseillers signent le registre.

1°/ Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas exercé son droit de préemption pour les ventes ci-dessous :

- Vente de la maison de M. Barillet
- Vente terrain de M. et Mme Gond
- Vente terrain de Mme Jentes

2°/ Elections des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Monsieur Billard rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre prochain.

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 19 juin 2017,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres les plus jeunes et les plus âgés à l'ouverture du scrutin.

Il s'agit de Madame GEORGES Nathalie, de Madame GUILBAUD Katia, de Monsieur SILVESTRE Michel et de Madame LAVOT Jeanne.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

b) Elections des délégués

Les candidatures enregistrées : M. Billard, Mme Chardon, M Silvestre, comme délégués titulaires et Mme Lavot, M. Antoine et Mme Georges comme délégués suppléants constituant la liste 1.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : 14 voix pour la liste 1.

Les candidats désignés ci-dessus sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales et suppléants.

3°/ Création servitude passage canalisation rue Menneret

Monsieur Billard donne lecture du courrier d'accord de Mme Pré-Monteil pour le passage de la canalisation des eaux pluviales sur une partie de sa parcelle cadastrée AO337. Cette servitude est donc à établir sur une surface de 382 m² accompagnée d'une indemnité de 10 € le m² soit une indemnité totale de 3 820 € à verser à Mme Pré-Monteil.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Autorise** la création de cette servitude
- **Autorise** le Maire à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire
- **S'engage** à payer les pertes de jachère à l'exploitant et à remettre le terrain en état dès la fin des travaux. Le montant de l'indemnité sera calculé dès la fin des travaux.

4°/ Affaires diverses

Aucune question n'est abordée.

Séance levée à 20 h 00.